VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 JUIN 2025

<u>OBJET :</u> LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 22/24	Nombre de votants : 31	Date de la convocation : 13 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à 18 heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVES, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, M. Didier JULIAN, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD

M. Thierry CAUMEIL à partir de 18h13, et M. Rémi PÉNAVAIRE à partir de 18h45

Étaient absents:

M. William COMBES, M. Jean-Claude LAVAUD, M. Laurent ROUGÉ, M. Thierry CAUMEIL, Mme Sophie BIRKENER, Mme Virginie JULIAN, M. Freddy NOLOT, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Marie-Claude MARTINEZ, Mme Marion FORATO

Avaient donné mandat :

M. William COMBES à M. Michel MASUYER, M. Jean-Claude LAVAUD à Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL à M. Daniel LARRIGOLE, Mme Virginie JULIAN à Mme Sabrina FITO, M. Freddy NOLOT à M. Thierry DENARD, M. Rémi PÉNAVAIRE à Mme Béatrice ARNAUD, M. Fabrice CASTELEYN à M. Gérard FORCADA, Mme Marie-Claude MARTINEZ à Mme Sophie COURRIERE-CALMON et Mme Marion FORATO à M. Bernard FUMET

QUORUM: 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE: Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie DANRÉ

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

- -Délibération n° 2025 76 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mai 2025 Le Conseil municipal approuve à l'unanimité
- **-Délibération n° 2025** − **77 :** Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal − **Le Conseil municipal prend acte**

URBANISME

-Délibération n° 2025 – 78 : Fixation de la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure pour l'année 2026 – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

GESTION DU DOMAINE COMMUNAL

- -Délibération n° 2025 − 79 : Intégration des voies, réseaux et espaces libres dans le domaine public communal du lotissement « Lo Vi Nouvel » − Le Conseil municipal approuve à l'unanimité
- -Délibération n° 2025 80 : Intégration des voies, réseaux et espaces libres dans le domaine public communal du lotissement « Vidal » Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

ÉCONOMIE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

-Délibération n° 2025 – 81 : Aide à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- -Délibération n° 2025 82 : Recrutement d'un doctorant dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) Le Conseil municipal approuve à l'unanimité
- -Délibération n° 2025 83 : Création de postes dans le cadre des avancements de grade pour l'année 2025 Annexe Le Conseil municipal approuve à l'unanimité
- -Délibération n° 2025 84 : Fixation des taux de promotion de 2025 relatifs aux avancements de grade Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

FINANCES

- -Délibération n° 2025 85 : Décision modificative n°1 Budget principal 2025 Le Conseil approuve à la majorité par 19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions
- -Délibération n° 2025 86 : Programme spécial voirie 2025 Le Conseil approuve à la majorité par 19 voix pour, 1 voix contre et 11 abstentions
- -Délibération n° 2025 87 : Subventions annuelles aux associations 2025 Le Conseil municipal approuve à l'unanimité
- -Délibération n° 2025 88 : Tarification de la taxe de séjour pour l'année 2026 Maintien du tarif appliqué depuis le 1^{er} janvier 2024 Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

-Délibération n° 2025 – 89 : Convention d'objectifs avec l'UFL – Annexe – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

-Délibération n° 2025 – 90 : Convention de coordination entre la commune de Lézignan-Corbières et les forces de sécurité de l'État – Annexe – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

GESTION DES SERVICES PUBLICS

-Délibération n° 2025 – 91 : Rapport sur les travaux de la commission consultative des services publics locaux 2024 – Le Conseil municipal prend acte sans question ni observation

SANTÉ, SÉCURITE ET CONDITION DE TRAVAIL

-Délibération n° 2025 – 92 : Promotion interne d'un fonctionnaire en situation de handicap – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

-Délibération n° 2025 – 93 : Avis consultatif sur la création d'une chambre funéraire à Lézignan-Corbières – Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité